

"Vitam impendere vero : Consacrer sa vie à la vérité."

VOL. II CHICOUTIMI, 17 AOUT, 1899 NO 30

"LA DEFENSE"

PHILIPPE MASON, Directeur-propriétaire

ABONNEMENT Un an \$1.00 Six mois 0.50 Strictement payable d'avance.

ANNONCES, 10 centins la ligne pour la première insertion. Inscrits subséquents, 5 centins la ligne.

Avis de naissances, mariages, et décès généralement pour les abonnés.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutées dans les derniers goûts, à très bas prix.

Toutes communications doivent être adressées à

LA DEFENSE, CHICOUTIMI, P. Q. JEUDI, 17 AOUT 1899.

Pensée

Pour que Dieu le sauve, il faut que l'homme s'y emploie. Cela est vrai de la société comme de l'individu.

LOUIS VEUILLON

A lire "MORTS ET VIVANTS !"

A lire plusieurs reproductions importantes en quatrième page.

Nous publions aujourd'hui la fin de nos articles de 1875, intitulés Le Canada-Français et la Providence.

"Beau moyen, en vérité, de revendiquer nos droits et de proclamer notre attachement aux choses sacrées qu'on nous a enlevées de nous auver à faire le procès d'un MORT et à laisser ser jouir en paix de ses rapines "le spoliateur très VIVANT et très "ACTIF de nos biens et de nos "privilèges !"

Le parti libéral est partout le même ; partout dans les provinces maritimes comme ailleurs, il sacrifie les droits de la nationalité française au fanatisme anglais. Tout comme les libéraux canadiens français, les libéraux américains n'hésitent jamais lorsqu'il s'agit de choisir entre le parti et leur nationalité. Ils sont libéraux avant d'être Français. C'est la conclusion qui ressort des protestations du Courrier du Canada et du Pionnier de Sherbrooke, contre les reproches faits à la presse canadienne française par l'Évangéliste, de la Nouvelle-Ecosse.

Bon nombre de nos lecteurs, nous le savons, lisent le journal La Vérité. A ceux d'entre eux que les déguisements artificieux de l'organe de l'école du chemin Sainte-Foye auraient pu faire croire que le journal Le Manitoba ne dégage pas assez de l'esprit de parti la cause sacrée de la minorité manitobaine, nous nous permettons de leur recommander la lecture attentive de MORTS et VIVANTS.

Cet article n'est pas à l'adresse de la Vérité, mais il expose notre confrère de St-Boniface dans sa véritable et habituelle attitude de journaliste catholique avant tout. Ce n'est pas cette pose-là que la Vérité se plait, depuis quelques temps, à lui reconnaître. Nous jugeons qu'il est temps de renseigner à fond le public sur la qualité et la valeur des trucs employés par notre confrère de Québec.

Un comité provisoire, composé de citoyens, s'est réuni à Waterloo, province de Québec, le 10 août 1899, et a adopté un programme relatif à divers points de politique tant fédérale que provinciale. Ce programme nous paraît généralement bon. Nous y reviendrons.

L'abbé AMBROISE FAFARD

M. l'abbé Ambroise Fafard, V. F., curé de la Baie St-Paul, est décédé samedi dernier, 12 août, au presbytère de sa paroisse, à l'âge de 58 ans et 8 mois, après une longue et douloureuse maladie.

Cette mort fait un grand vide dans le clergé du diocèse de Chicoutimi, et c'est aussi un deuil général parmi les fidèles de la région.

L'abbé Fafard naquit à l'Isle le 24 novembre 1840. Il fit ses études classiques et théologiques au collège de Ste-Anne de la Pocatière, et fut ordonné prêtre le 26 février 1865.

On le vit successivement vicaire à St-Roch de Québec, puis curé à Inverness, à St-Urbain, à Chicoutimi et à la Baie St-Paul où il a fait une somme de bien considérable et où il s'est acquis la vénération de tous ses paroissiens. En 1891, il fonda, à la Baie St-Paul, l'Hospice Ste-Anne, maison-mère des Petites Soeurs Franciscaines de Marie. Cette nouvelle communauté est très prospère et possède deux succursales, l'une à Worcester, et l'autre à Wallagrass, aux États-Unis.

L'abbé Fafard a été pendant plusieurs années supérieur du séminaire de Chicoutimi tout en exerçant les fonctions de curé de la Cathédrale. Il fut curé de Chicoutimi de 1880 à 1889, et supérieur du séminaire de 1882 à 1889. Dès la première année de ses fonctions curiales en notre ville, en 1880, il fonda l'Œuvre de St-François-Xavier pour aider à la construction de la cathédrale de Chicoutimi.

Nombre d'anciens élèves du séminaire et les anciens paroissiens de cette paroisse ont conservé le meilleur souvenir du dévouement, des prédications, des vertus et du zèle tout apostolique du saint prêtre et de l'homme d'œuvres qui vient de descendre dans la tombe.

Les funérailles du très regretté curé ont eu lieu hier, à la Baie St-Paul, au milieu d'un grand concours de membres du clergé et de fidèles. Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Chicoutimi officiait. M. l'abbé Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, a rendu hommage à la mémoire du défunt au cours d'une oraison funèbre toute vibrante d'émotion.

Les funérailles

Une dépêche, qui nous arrive au dernier moment, nous apporte quelques détails sur les funérailles imposantes qui ont été faites au prêtre-apôtre dont la mort plonge dans un deuil profond la paroisse de la Baie St-Paul et tout le diocèse de Chicoutimi. La levée du corps a eu lieu mardi, à quatre heures de l'après-midi, et a été présidée par Mgr Tétu assisté de M. les abbés Delage, curé de Chambord, et Vallée, curé de St-Jérôme.

Au service funèbre, chanté hier, officiait Sa Grandeur Mgr Labrecque, assisté de M. le Grand Vicaire Belley, comme prêtre assistant, et de M. les abbés Delage, curé de Chambord, comme diacre, Ls. Gagnon, curé de Ste-Famille, Ile d'Orléans, comme sous-diacre.

L'oraison funèbre, prononcée par M. l'abbé Gauvreau, curé de St-Roch de Québec, qui fut confrère de classes du regretté défunt, fit couler des yeux les larmes qui étaient dans les cœurs. L'orateur sacré était dans son rôle. Nul, mieux que ce pêcheur infatigable d'âmes, ce pasteur entraînant, ce fondateur d'œuvres, ce curé évangélique, ne pouvait rendre hommage à la vie remplie

d'œuvres et de mérites du vénéré abbé Ambroise Fafard.

M. Dessane, de Québec, présidait à l'orgue, tandis que M. l'abbé Belley, du séminaire de Chicoutimi, dirigeait la fanfare.

L'inhumation s'est faite sous les dalles du choeur.

Rien ne témoigne mieux l'estime et la popularité dont jouissait M. le curé Fafard que la foule nombreuse qui s'est portée à ses funérailles. La nef était remplie, et plus de cinquante prêtres étaient présents. Parmi les fidèles, on remarquait nombre d'assistants venus de Québec, de Chicoutimi, du Lac St-Jean et de tout le comté de Charlevoix.

Service solennel

Un service solennel sera chanté dans la Cathédrale, lundi prochain, à 9 heures.

Nul doute que tous les paroissiens de Chicoutimi se feront un devoir d'y assister, en témoignage d'estime et de reconnaissance pour le prêtre modèle et l'homme de Dieu qui fut leur pasteur pendant de longues années.

M. l'abbé Ambroise Fafard, V. F., curé de la Baie St-Paul, décédé le 12 du courant, à l'âge de 58 ans et 8 mois, était membre de la Caisse ecclésiastique du S. C. de Jésus, de Chicoutimi, et de la Société des messes (section diocésaine).

F.-X. FRENETTE Ptre, Secrétaire

Nouvelles ecclésiastiques

S. G. Mgr Labrecque est parti par le bateau mardi dernier, accompagné de M. l'abbé F.-X. Belley, V. G., pour la Baie St-Paul afin d'assister aux funérailles de M. l'abbé Fafard.

MM. les abbés Boulay, curé de St-Thophile, comté de Champlain, Cimon, curé de St-Alphonse, Lacasse, vicaire à St-Roch de Québec, et Leclerc, curé de Cyriac, étaient de passage à Chicoutimi ces jours derniers.

M. l'abbé A. Villeneuve, missionnaire des Sept-Îles, Labrador, est arrivé en notre ville samedi dernier. M. l'abbé Villeneuve est parti dimanche pour Roberval.

La première retraite ecclésiastique du clergé du diocèse de Chicoutimi commencera lundi, 21 du courant. Elle sera prêchée par le R.-P. Alexis, capucin d'Ottawa;

MM. les abbés Delage V. F., curé de Chambord, Vallée, curé de St-Jérôme, Lauriot, curé de St-Prime, et Paradis, curé de St-Gédéon, sont allés assister aux funérailles de M. l'abbé Fafard.

M. l'abbé G. Tremblay, missionnaire à la Rivière-au-Tonnerre, Labrador, est arrivé en notre ville mardi dernier, par le bateau.

Au clergé

Messieurs les membres du clergé de ce diocèse sont très respectueusement priés de prendre avis que nous venons de recevoir des MM. TOUSSAINT une série d'échantillons des Vins de messe fabriqués dans leur maison. Ces échantillons sont à nos bureaux, et nous invitons avec instance MM. les curés à vouloir bien profiter de leur passage à Chicoutimi à l'occasion de la retraite ecclésiastique, pour venir les comparer.

Ces vins ont reçu l'approbation spéciale de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Chicoutimi. Ils sont fabriqués sous le patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec qui a favorisé la belle entreprise des MM. Toussaint de plusieurs hautes recom-

mandations, et en particulier de celle-ci :

"Il y a déjà assez longtemps que je m'occupe de la question des vins dont on se sert dans notre pays pour le saint sacrifice de la messe. Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous méritent JAMAIS A L'ABRI DE TOUTE IN-"

"Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le "CLERGÉ, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à Messieurs les Cures du diocèse.

"Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres."

La maison Toussaint nous a nommé son représentant spécial pour tout le diocèse. Nos amis du clergé ne sauraient mieux encourager l'oeuvre de la "DEFENSE" qu'en s'adressant à nous-même pour leurs commandes.

"Le Journal"

Une nouvelle feuille, qui s'intitule Le Journal, vient de voir le jour à Chicoutimi. C'est M. l'avocat L.-G. Belley qui en est le directeur.

Certes, la nouvelle feuille ne manquera pas de talent dans sa rédaction. Elle ne manquera pas non plus de malice : la plume de M. Belley est bien française et elle est finement aiguë. Seulement, l'entrée en matière du nouveau confrère a des façons qui nous forcent à exprimer nos impressions. Son journal dit-il, "a été conçu dans un moment de révolte contre l'oppression, contre l'injustice, contre le BAILLONNEMENT de l'opinion publique." Depuis le jour où la DEFENSE est née, il n'y a pas eu, dans ce district, de baillonnement de l'opinion publique, et M. Belley le sait mieux que personne.

Nous lui souhaitons la bienvenue, mais nous le jugerons à l'oeuvre.

De pair

La Vérité en est réduite à voir reproduire sa prose, en premier Winnipeg, par la feuille ultralibérale "L'Echo" du gouvernement de Manitoba, partisan du persécuteur Greenway. L'école du chemin Sainte-Foye n'est peut-être pas aussi neutre qu'elle paraît. Il y en a qui disent que M. Tardivel est un libéral déguisé.

SIXIEME MYSTERE

Ne perdez pas patience, lecteurs.

Ce mystère, qui est le sixième, est aussi le dernier. Nos méditations vont prendre fin avec ce bouquet du rosier imaginé par l'école du chemin Sainte-Foye.

Ce mystère, la Vérité, organe officiel de l'école, a prétendu l'extraire de la conclusion de notre article du 8 juin. Cette conclusion lui paraît en "contradiction flagrante avec le commencement de l'article."

Une contradiction ! O Dieu, nous ne sommes point impeccables, encore moins, infallible. Qui sait ? Humana est errare.

Voyons cela.

Et d'abord comme il nous déplaît de patauger dans les mystères et que nous aimons les situations claires et nettes, nous allons reproduire la conclusion de notre article du 8 juin.

La voici :

"Sous l'empire de ces réflexions, en présence de deux seuls partis politiques existants, nous ne croyons pas que l'oeuvre de journaliste catholique et canadien-français nous appelle à faire présentement l'exercice des armes pour le compte d'un simple projet de tiers parti français dont la réalisation est laissée aux secrets de l'avenir. Faire feu tantôt sur un parti et tantôt sur l'autre, à seule fin de faire voir que nous sommes indépendants des organisations politiques actuelles, ne nous semble pas une tâche propre, dans le moment, à servir les intérêts de nos compatriotes canadiens-français.

Et maintenant, citons les commentaires faits sur cette conclusion par la Vérité du 8 juillet. Lisez bien :

"La conclusion de notre confrère nous paraît en contradiction flagrante avec le commencement de son article. Il disait, on s'en souvient, que le journaliste doit examiner les actes des hommes publics, les scruter, les peser, les juger, "pour en approuver ce qui semble louable, pour en répudier ce qui est condamnable."

"Et maintenant il ne veut pas qu'on fasse feu tantôt sur un parti et tantôt sur l'autre."

"Sans doute, si l'on fait feu tantôt à gauche et tantôt à droite" "à seule fin de faire voir qu'on est indépendant des organisations politiques actuelles", on commet un enfantillage indigne d'un journaliste sérieux. Mais celui qui, après avoir examiné, scruté, pesé et jugé les actes des hommes politiques, approuve ce qui lui paraît bon et répudie ce qui lui semble condamnable, ne fait-il pas son devoir, quand même ses condamnations atteignent tantôt un parti et tantôt l'autre ?

"La Défense veut-elle qu'on "fasse feu" toujours sur le même parti, que ce parti ait tort ou raison ? Ou toujours sur les deux partis à la fois ? Ou jamais ni sur l'un ni sur l'autre ?

Nos lecteurs ont ainsi sous les yeux les deux pièces du débat. Comparons et jugeons.

Admirons, d'abord, comme M. Tardivel, qui ne peut vaincre par résistible manie de montrer qu'il pense autrement que les autres, sait pourtant se mettre d'accord avec nous. "Sans doute," dit-il, "si l'on fait feu tantôt à gauche et tantôt à droite, à seule fin de faire voir qu'on est indépendant des organisations politiques actuelles, on commet un ENFANTILLAGE indigne d'un journaliste sérieux."

C'est précisément cet enfantillage que nous ne voulons pas commettre, ô Vérité. C'est contre cet enfantillage que nous tendons à nous prémunir. C'est cet enfantillage, celui-là même que vous signalez, confrère, que nous avons pris, devant nos lecteurs, l'engagement d'éviter. Faut-il donc répéter les termes par lesquels nous disions que cet enfantillage ne nous convient pas ? Eh bien ! répondons-le. Veuillez bien les relire, lecteurs.

Nous disions : "Faire feu tantôt sur un parti et tantôt sur l'autre, à seule fin de faire voir que nous sommes indépendants des organisations politiques actuelles, ne nous semble pas une tâche propre à servir les intérêts de nos compatriotes canadiens-français."

Or, cette tâche que, le 8 juin, nous déclarions, nous, IMPROPRE "à servir les intérêts de nos compatriotes canadiens-français," vous même, ô Vérité, le 8 juillet, vous la dénonciez et vous la flétrissiez comme un ENFANTILLAGE "indigne d'un journaliste sérieux" !

Nous sommes donc d'accord ! Où est-il le mystère ? Est-il dans la différence des termes que nous avons employés ?

Un enfantillage indigne d'un journaliste sérieux n'est-il pas véritablement une tâche impropre à servir les intérêts de nos compatriotes canadiens-français ? ? ?

Voyons ! est-ce cela, oui ou non ? Sommes-nous d'accord, oui ou non ?

Nous venons de vous démontrer, n'est-ce pas, lecteurs ? — que nous sommes parfaitement d'accord avec la Vérité.

En effet, le 8 juin, nous pensions ce qu'elle pensait le 8 juillet ; nous disions le 8 juin ce qu'elle disait après nous le 8 juillet ; en juin, nous proclamions ce qu'elle proclamait en juillet.

Notre pensée pouvait-elle mieux faire que de se mettre ainsi, un mois à l'avance, en accord avec la Vérité sur un point particulier ?

Et pourtant, sur ce point précis et particulier, la Vérité, qui nous en veut d'avoir pu penser comme elle, nous contredit et nous attaque.

Voilà le mystère, le sixième ! N'ayant pu le trouver dans nos colonnes, elle l'a mis dans les siennes.

Désespérée de ne pouvoir établir une contradiction entre la

conclusion et le commencement de notre article du 8 juin, elle pose elle-même une grosse contradiction entre les propres termes qui lui ont servi à confectionner son sixième mystère.

Elle se contredit elle-même, comme si les lecteurs de la Vérité pouvaient prendre cela pour une contradiction de la Défense.

Reportons-nous aux commentaires de la Vérité. Voici ce qu'elle disait :

"La conclusion de notre confrère nous paraît en contradiction flagrante avec le commencement de son article. Il disait, on s'en souvient, que le journaliste doit examiner les actes des hommes publics, les scruter, les peser, les juger, "pour en approuver ce qui semble louable, pour en répudier ce qui est condamnable."

"Et maintenant il ne veut pas qu'on fasse feu tantôt sur un parti, tantôt sur l'autre."

Entendez-vous la Vérité ? Elle vient de nous reprocher de ne pas vouloir qu'on fasse feu TANTOT sur un parti, et TANTOT sur l'autre, c'est-à-dire qu'on exécute une TACHIE qui ne nous paraît pas propre au service des intérêts de nos compatriotes canadiens-français.

Mais, cher confrère, dans les lignes qui suivent immédiatement vos reproches, vous dénoncez vous-même cette tâche comme un ENFANTILLAGE indigne d'un journaliste sérieux !

La contradiction est-elle assez flagrante ! !

Voyons ! ! !

Vous voulez, vous, qu'on fasse feu TANTOT sur un parti et TANTOT sur l'autre, et néanmoins,

vous déclarez, — deux lignes plus loin, — que c'est là un ENFANTILLAGE indigne d'un journaliste sérieux.

Vous-même, vous comptez-vous pour sérieux ?

Pour votre part, faites ce que vous jugerez bon, confrère de la Vérité. Pour la nôtre, nous jugeons, en notre âme et conscience, et dans la pleine indépendance de notre mission de journaliste catholique, qu'il nous est impossible de bien servir les intérêts de nos frères les Canadiens-français en nous isolant de tous nos compatriotes, en estimant dignes du même "TAS" les deux partis politiques qui les divisent et les chefs de ces partis, "les Anglais d'Ontario et du Nouveau-Brunswick et les gens de New-York et du Vermont," et en bâchant aveuglément et sans merci, à droite et à gauche, sans souci des périls les plus pressants à conjurer, et même au détriment d'intérêts sacrés et des plus urgents à servir.

Nous sommes bien déterminés à faire face, le cas échéant, à tout ennemi quelconque des intérêts religieux et nationaux de nos compatriotes canadiens-français, qu'il soit Tory ou Griz, qu'il soit orangiste ou franc-maçon, qu'il soit bleu ou qu'il soit rouge. Mais nous tenons que l'ennemi du moment, c'est l'ennemi ROUGE. Il a réussi à égarer par de faux et criminels prétextes les Canadiens-français de la province de Québec qui lui ont sottement livré les positions stratégiques les plus importantes. Cet ennemi, le plus redoutable et aussi le plus acharné de tous nos ennemis, est au coeur même de la forteresse de nos privilèges et de nos droits. Il domine dans la citadelle, il possède tous les arsenaux, il commande et il est maître partout, à Ottawa comme à Québec.

Voilà l'ennemi.

Voilà l'ennemi qu'il faut déloger et chasser.

Pour le combattre, une association existe ; c'est l'association des forces conservatrices ; c'est le parti conservateur.

Or, pourquoi nous tiendrions-nous en dehors des deux camps, sans chefs, sans discipline, sans drapeau, sans programme, pour

décharger nos coups sur l'un et sur l'autre ?

L'association conservatrice est présentement le parti de la défense ORGANISÉE. Pourquoi chercherions-nous à l'affaiblir et à le diviser, lorsque ce n'est pas trop du ralliement de toutes ses forces pour arracher notre pays aux entreprises insensées et criminelles du monstre libéral ?

Pourquoi travaillerions-nous à distraire nos compatriotes du devoir présent de se servir des seuls moyens effectifs de combat, pour les faire s'amuser à discourir sans besoin et sans fruit sur un simple PROJET d'association nouvelle ?

Nous l'avons dit déjà, nous le répétons : le centre s'est affirmé en 1896, par la voix des évêques, ses chefs naturels, et c'est le seul parti conservateur qui lui a fourni, sur le terrain de l'action laïque, les hommes disposés à suivre les enseignements du Saint-Siège et la direction de l'épiscopat.

Est-ce que cela veut dire que nous identifions l'Eglise avec un parti politique ?

Non, mille fois non. Loin de nous cette pensée sacrilège ! Nous réprouvons un tel blasphème. Mais nous constatons un fait. Le parti libéral s'était ameuté contre les évêques. Par le triomphe de Laurier, il a humilié l'épiscopat. Et le Saint-Siège et les évêques n'ont rencontré de coeurs dociles que dans cette petite mais magnifique Angers.

Or si, même avec le concours d'un parti organisé, on n'a pas réussi à empêcher le triomphe libéral en 1896, est-il possible de croire, aujourd'hui, qu'on préparera la défaite libérale avec les plans en l'air et un BLANC DE PROJET, en frappant à droite et à gauche et en criant aux membres des deux partis politiques : "TAS" de nous, acceptez donc l'ours de l'école du chemin Sainte-Foye ? ? ?

Quel "ENFANTILLAGE" ! Cet "ENFANTILLAGE" vous plaît, confrère de la Vérité ! A nous, il déplaît ; nous ne le jugeons pas propre au service des intérêts de nos compatriotes canadiens-français.

Nos convictions, aussi profondes que les vôtres, moins mystérieuses peut-être, ne s'accroissent pas de vos façons enfantines.

Nous estimons critique la situation de notre pays, et il nous est impossible de croire qu'il puisse être permis, par le temps qui court, de jouer à colin-maillard et de s'amuser, à tendre, yeux bandés, les mains dans le vide au risque de les mettre "dans le tas."

Écoutez, confrère ! Le père et la mère du directeur de la Défense ne sont pas nés, l'un en Angleterre, et l'autre en France, mais ils naquirent tous deux dans le Bas-Canada, issus, chacun, d'une suite d'humbles ancêtres nés au Canada-français. Ni l'un ni l'autre n'émigrèrent jamais aux États-Unis. Nous sommes né nous-même à Saint-Roch de Québec. Nous avons été élevé, nous avons grandi, nous avons toujours vécu, — même durant notre court séjour aux États-Unis, parmi nos frères les Canadiens-français. Nous les connaissons, nous les estimons, nous les aimons tout en leur disant des vérités dures. La nature, non la naturalisation légale, nous a fait un avec eux, et nous les sentons trop de notre sang et de notre famille, pour que nous puissions vaincre notre répugnance à les traiter comme des imbéciles.

Pour éviter l'autre Le rhume, la bronchite sont voisins. Le BAUME RHUMAL tuant l'un, fait éviter l'autre. 89

Le Canada-Français Et la Providence

(Brochure publiée à Québec, en 1875, par M. Philippe Masson, directeur actuel de la DÉFENSE.)

COUP D'ŒIL SUR NOTRE HISTOIRE.

QUATRIÈME PARTIE.

CONCLUSIONS

Nous en sommes enfin arrivés au dernier point de notre étude, à l'examen de la dernière question de notre travail: — Quels sont nos devoirs actuels? Je réponds catégoriquement: notre devoir le plus important comme race, notre devoir primordial, c'est de rester FRANÇAIS et CATHOLIQUES, c'est-à-dire nationalité distincte. Ainsi, nous répondrons dignement aux vœux augustes de la Providence sur nous, et sur les races qui nous entourent. Ainsi, nous mériterons de devenir un grand et noble peuple, une véritable Nouvelle-France qui n'aura rien à envier aux gloires de sa mère, et dont cette dernière s'honorera avec un légitime orgueil.

Nous devons d'abord et surtout nous appliquer à demeurer CATHOLIQUES. L'Église catholique, loin d'entraver, de quelque façon que ce soit, les progrès matériels, les encouragements, les emplois à la diffusion et à la propagation du bien, et leur assurées bénédictions du Ciel.

Les vaisseaux à vapeur et les chemins de fer transportent dans toutes les parties du monde ses évêques, ses missionnaires, ses religieux, ses religieuses. L'imprimerie publie ses dogmes, les avertissements de ses prélats, les livres savants de ses théologiens, les ouvrages populaires de ses apologistes, les journaux et les revues de ses écrivains. Les manufactures font gagner à la classe ouvrière un argent dont l'Église emploie au soulagement des pauvres, au soutien des missionnaires chez les sauvages, à la fondation des hôpitaux, des couvents et des séminaires, les dîmes, bien faibles, absolument minimes pour chaque bourse individuelle, mais que la collectivité des petites bourses, unies aux grandes, rend si nombreuses et si efficaces.

L'Église catholique fait plus: Elle, seule, assoit sur des bases réellement solides les progrès matériels. Ses enseignements interdisent toute haine, toute jalousie, toute oppression, toute révolte, tout vol et toute injustice. Seule, elle peut former entre les hommes une union parfaite. Or, l'union accroît les forces; l'accroissement des forces invite de plus grands efforts; de grands efforts bien conduits par plusieurs forces unies d'un même lien, inspirés par une même et commune intention, assurent le succès des entreprises les plus difficiles.

Donc, en demeurant CATHOLIQUES, non seulement nous nous assurons les plus grandes causes, capable des grands sacrifices et des grands courages; mais, de plus, nous assurerons davantage le développement de notre richesse matérielle, et notre bien-être terrestre. Je dirai en dernier lieu que nous devons nous attacher à la conservation de notre langue. Pour terminer, j'emprunte quelques pages à l'un de nos meilleurs écrivains:

"La langue française," a écrit M. Oscar Dunn, "c'est un diamant d'un prix inestimable; c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille. Tout le monde l'admire, elle charme tout le monde, bien qu'elle ne livre ses secrets qu'à un petit nombre; il faut être amoureux d'elle, l'aimer beaucoup et lui faire longtemps la cour; et si ne se donne qu'à celui qui sait la vaincre par un labeur persévérant et une longue constance; mais quels trésors elle révèle à ses favoris! Sa délicatesse exquise ravit l'intelligence; elle est tout amour et toute gaieté, pleine de noblesse et d'enthousiasme, accessible aux sciences comme à la fantaisie, à toutes les hautes pensées comme à tous les sentiments dignes; elle comprend votre cœur et seconde votre esprit. Si vous la possédez, rien ne vous décidera jamais à y renoncer; vous la garderez comme votre meilleur bien."

"Tel a été le cas pour nous. La langue française est un héritage sacré que nous nous sommes transmis de génération en génération intact et sans souillure, et lorsque nous discouons sur le bon vieux temps, lorsque nous nous entretenons de la France, c'est dans sa propre langue que nous le faisons..."

"Nous sommes tous attachés à l'idée que la France nous a légué, et cet attachement est inhérent à notre nationalité, car rien ne reflète mieux le caractère français que la langue française elle-même. Le langage, en effet, est un instrument que chacun manie selon les aptitudes de son esprit; c'est encore un vêtement qui prend les formes de la pensée et en laisse voir la taille et les contours. Un homme positif, calculateur, n'aura pas une phraséologie imagée, tandis que le poète ne parviendrait jamais à s'exprimer s'il était restreint au vocabulaire d'un homme de chiffres."

"Mais si la parole traduit le caractère, il n'en est pas moins certain qu'elle a son charme intrinsèque et qu'elle peut l'orne et le rehausser en le faisant sortir brillamment; elle sert dans tous les cas à le perpétuer, parce qu'elle le fixe, pour ainsi dire, sur le papier au moyen de l'impression. Si donc nous sommes restés Français, une des causes en est sans doute que le caractère français est l'antipode du caractère anglais, qu'il se suffit à lui-même, qu'il n'a pas besoin d'aller chercher des modèles à l'étranger, qu'il est énergiquement tranché et tout à fait original, et que, par conséquent, loin de désirer en assumer un nouveau, nous avons dû avoir une répulsion naturelle pour tout autre; mais c'est aussi parce que nous parlions une langue magnifique qui seule pouvait s'adapter à ce caractère et dont nous savions apprécier les richesses incomparables. Ennobli par la langue, l'élément français s'enracine dans les individus; on reste français parce qu'on a le bonheur de parler le français."

POUR LA COLONISATION

LE CLUB INDÉPENDANT OUVRIER

On lit dans le Pionnier, édition Montréal-Sherbrooke, à la date du 4 août:

Le Club indépendant Ouvrier a tenu, dimanche après-midi, à ses salles, 87 A rue Parthenais, Montréal, l'une de ses séances les plus intéressantes. Un grand nombre de membres et d'invités étaient présents, sous la présidence de M. L.-N. Cadieux de Courville.

Après les affaires de routine, le président présente l'assemblée, M. J.-A. Chicoyne, député provincial de Wolfe et économiste de renom qui a bien voulu, répondant à l'invitation du Club, venir à traiter devant lui de la colonisation, matière où ce monsieur est passé maître.

Pendant plus d'une heure, M. le directeur du Pionnier soutient l'attention la plus vive de ses auditeurs et excite leurs plus chaleureux applaudissements. Sur l'invitation du président, MM. Esmonin, Dr J.-N. Legault, Yvon Lamontagne, avocat, M. Campeau, Ambeau, ter vice président du Club, et J. M. Amédée Denault, publiciste, disent tour à tour quelques mots sur le même fertile sujet de la colonisation. Le président lui-même, en résumant le débat, explique l'œuvre sociale poursuivie par le Club et l'appoint qu'il cherche dans la colonisation pour l'établissement d'une caisse de chômage au moyen de l'assistance par le travail.

Puis, il est proposé par M. B. Lajeunesse, second vice-président, appuyé par M. J.-M. Dupont, secrétaire-archiviste du Club, et unanimement résolu, aux applaudissements de l'assemblée: 1° Que le Club Ouvrier Indépendant exprime à M. J.-A. Chicoyne, M. P. P., sa vive reconnaissance pour avoir bien voulu venir causer avec lui de colonisation, et de son admiration sincère des vues et du programme exposés par lui à ce sujet; 2° Le Club comprend, comme le distingué conférencier et par suite de ses lucides représentations, que l'œuvre de la colonisation est essentielle à l'avenir de notre nationalité dans la province de Québec;

3° Le colon est bien, en effet, un héros, comme l'appellent nos poètes et littérateurs en général, mais c'est un héros trop méconnu et souvent maltraité par le pays, à la prospérité duquel il travaille; 4° La colonisation, avec le système ou plutôt l'absence de système régnant aujourd'hui, est impraticable et cela paraît injuste d'y condamner nos compatriotes;

5° Il y a des réformes urgentes et indispensables à obtenir de qui de droit, et il faut, pour atteindre cette fin, le concours unanime de l'opinion publique, représentée surtout par les efforts combinés des travailleurs des villes et des campagnes, se liant afin de réussir dans ce dessein, en dehors des exigences politiques;

6° L'un des grands obstacles au succès de la colonisation résulte du conflit regrettable que la régie du domaine public engendre entre les colons et les marchands de bois dans toute l'étendue des territoires actuellement colonisables;

7° Tout en respectant les droits acquis, il devrait être possible de réglementer l'exploitation de la forêt qui seule appartient au marchand de bois, le fond restant indiscutablement au colon, et cela de façon à favoriser le travail et le succès de ce dernier;

8° Pour arriver à ces fins, il est excessivement important que l'opinion publique s'agite et fasse sentir qu'elle exerce de telles réformes afin de fortifier la main du gouvernement et de le mettre plus à son aise pour l'opération; 9° En dehors de cette protection et de l'aide à obtenir de l'État pour les colons, la meilleure méthode de colonisation est celle que préconise M. L.-O. David, c'est-à-dire celle qui se fait par groupes et que soutient l'initiative privée au moyen de la coopération ou assistance mutuelle;

10° Seuls, le groupement des colons et la coopération sont capables de permettre, selon une autre suggestion heureuse de M. David, l'établissement des écoles primaires nécessaires aux enfants des colons, et l'obtention des machines de défrichement, sans lesquelles, avant peu, il ne faudra plus guère songer à la colonisation efficace dans nos forêts;

11° Il doit être possible de trouver l'argent nécessaire à un bon système de colonisation, comme on en trouve pour les chemins de fer, pour les prisons, etc. Mais l'État n'y pouvant pourvoir seul, il serait désirable que l'initiative privée fit sa part directement, au moyen d'une espèce de "dérivé du colon", pour la perception duquel on pourrait former une vaste association patriotique au sein de nos institutions de mutualité, de sociétés et autres du genre: association dont chaque membre contribuerait d'un sou par mois, plus ou moins, pour la colonisation selon sa bonne volonté et ses moyens;

12° A part cette souscription nationale, il serait, sans doute, possible d'imposer aux propriétaires délimités à bois une toute petite taxe "d'un sou" par an sur chacun des 28,000,000 d'acres de terre qu'ils ont en leur possession;

13° Il est opportun de déterminer un mouvement de retour des villes vers les campagnes, afin de prévenir une affreuse crise économique, résultat du débordement de l'offre sur la demande dans le champ du travail; de même il est urgent d'établir notre province pour lui garder sa place dans la Confédération;

14° Il est à espérer que les associations coopératives vont se multiplier et s'affermir, surtout parmi les travailleurs, qui sont les plus intéressés, pour développer la colonisation et en obtenir ainsi tout le bien être qu'un recours judicieux à ses ressources peut ménager aux travailleurs;

15° La Club Indépendant Ouvrier, pour toutes les considérations susdites, donne sa plus cordiale adhésion à la campagne entreprise par M. L.-O. David, l'un de ses patrons distingués, campagne si bien soutenue par M. le député Chicoyne, et qui sera vigoureusement poursuivie, espère le club, et conduite avec le concours de toutes les autorités constituées au plein succès que mérite la grande et vitale cause qui est en jeu.

16° Que "Le Pionnier" soit prié de faire écho à ces vœux patriotiques du Club Indépendant Ouvrier, ainsi que tous ses organes canadiens, qui ont la chose à cœur, en sorte que les réclamations en faveur de la colonisation se généralisent dans la Province et qu'elles forcent l'attention et le bon vouloir de tous ceux qu'il convient.

On adopte encore une autre résolution, ajoutant à l'expression de la gratitude une pressante invitation de recevoir visiter le Club à tous les orateurs de cette assemblée.

Le président annonce que l'organisation de la grande tombola, au profit de la caisse de chômage que le club doit fonder, marche à merveille. Les objets reçus en cadeau pour cette fin sont nombreux, riches et variés. Tout présage un immense succès.

Puis, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

J.-M. DUPONT, Secrétaire-archiviste.

HOTEL CHICOUTIMI

Jos. Néron Propriétaire. Louis Martin Gérant.

Pour l'aménagement et le confort, comme pour la cuisine et le service, ce magnifique HOTEL ne le cède en rien aux hôtels de première classe.

EN FAC DU CHATEAU-SAGUENAY, à proximité des chars et du bateau, de la Cathédrale et du Séminaire, en plein centre des affaires, il offre toutes les commodités et tous les avantages possibles aux voyageurs de commerce, comme aux touristes.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE y trouvent des Salles d'échantillons et les touristes, des chevaux et des guides qui les mènent aux endroits de pêche le plus renommés.

Cinquante quatre chambres pour pensionnaires. SALONS, SALLE des fumées, CHAMBRE de bain, Service d'eau et latrines à tous les étages. Eclairage électrique partout.



COMMENTANT DIMANCHE le 18 juin 1899 les trains voyageurs comme suit: DÉPART DE CHICOUTIMI Pour Roberval

12.30 P. M. Le dimanche seulement "arrivant à Roberval à 4 hrs. p. m. (Ce train ne voyage que entre Chicoutimi et Roberval qu'entre le 9 juillet et le 25 août inclusivement.)

7.05 P. M. — Express direct, tous les jours excepté le samedi arrivant à Roberval à 9.50 P. M. et à Québec, à 8.40 A. M.

DÉPART DE ROBERVAL pour Québec 10.40 P. M. — Express direct avec char doréot tous les jours excepté le samedi, arrivant à 8.40 A. M.

POUR CHICOUTIMI 7.30 P. M. Express tous les jours excepté le dimanche, arrivant à 9.55 P. M.

DÉPART DE QUÉBEC pour Roberval et Chicoutimi 4.50 A. M. — Express direct avec char doréot tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Roberval, à 4.50 et à Chicoutimi, à 9.55 P. M.

25 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch. — sera payé à Québec après 6 heures P. M.

Excellent terrain à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leur famille et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATUITS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, au Terminus rue St-André, à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret.

J.-G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Québec, 23 septembre, 1898.

Chs-N. DUMAIS Agent d'assurances ROBERVAL

Representant: CONFEDERATION LIFE LONDON GUARANTEE & ACCIDENT CO SUN INSURANCE OFFICE, Cie anglaise fondée en 1710 contre le feu

Taux réduits ALLIANCE ASSURANCE CO, feu.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES. EN EMPLOYANT LE POISON LIQUIDE DE LYONS. Une application de 10 cent, donne votre argent sans remède. 25c En vente partout.

IMPRIMERIE ELECTRIQUE

LA DEFENSE

IMPRESSIONS COMMERCIALES DE TOUTES SORTES, TELLES QUE

CATALOGUES, PAMPHLETS, FACTUMS LISTES DE PRIX, CARTES D'AFFAIRES, BLANCS DE COMPTES, CIRCULAIRES, MENUS PROGRAMMES, Etc., Etc.

Nous donnerons une attention spéciale à toutes les commandes, qu'elles nous viennent de grandes institutions financières ou de simples particuliers.

Imprimerie de La DEFENSE

BUREAUX ET ADMINISTRATION: Rue Racine

Ateliers RUE RACINE P. MASSON, Propriétaire

BIERE ET PORTER

Les soussignés informent le public qu'ils tiennent en mains les Célèbres Bières

India Pale Ale si que le Porter de John Labatt LONDON, ONTARIO

Ces célèbres marques de Bière sont recommandées comme toniques nutritifs par un grand nombre de médecins, et ont obtenu Dix Médailles et Doctes Diplômes aux Diverses Expositions du Monde Entier.

COMMANDES, PAR MALLE OU PAR TELEPHONE, EXECUTEES AVEC PROMPTITUDE.

Henri Martin & Cie Agents Embouteilleurs Tël. 56. CHICOUTIMI 18 mai 99. ran.

CARTES D'AFFAIRES

L. G. BEEVEY, L. L. B. AVOCAT Bureau: Rue Racine, Chicoutimi. Suit toujours le terme d'Hebertville.

L. ALAIN, L. L. B. AVOCAT Bureau: à côté du bureau de Poste, rue Racine, Chicoutimi.

Dr ARTHUR LANGLOIS CHIRURGIEN-DENTISTE 47, rue St-Jean — — — Québec SPÉCIALITÉ: Maladies de la bouche et des dents.

Dr D WARREN Bureau à la Pharmacie Warren Près du bureau de poste — — — Rue Racine

C. SIMARD HORLOGER Rue Racine, — — — Chicoutimi

E.-X. TARDIVEL PEINTRE DÉCORATEUR Pension Simard.

ALPHONSE WARREN Tailleur Bureau: En face de la Banque Nationale

Nouvelle Annonce

Intéressante pour les cultivateurs et le public en général

M. THOMAS PERRON est heureux de faire connaître au public qu'il a obtenu l'agence des CÉLÈBRES INSTRUMENTS ARATOIRES, de la maison BEAUCHEMIN & FILS, de Sorel, de la maison LAMOTE, de St-Ours, P. O., et de la MANUFACTURE DE JOLIETTE.

Venez voir la nouvelle machine à faire Les Rigoles Ces instruments et machines sont tous de première qualité et vendus à d'excellentes conditions.

MOULIN à BATTRE des plus perfectionnés. Voitures !!! Voiture !!! BUGGY à DEUX ROUES; BUGGY à QUATRE ROUES VOITURES de TOUTES SORTES.

Toujours en mains: Un assortiment des plus complets et des mieux choisis de poeles de cuisine; Poeles de salles; Poeles de Bureaux etc., etc.

Boutique de Forge M. Perron s'occupera aussi, comme par le passé, à sa nouvelle boutique de forge, qui est des mieux outillée, de ferrage de chevaux et de toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne.

Thomas Perron, Forgeron et Agent Général, RUE RACINE, CHICOUTIMI. Porte voisine de chez MM. Tessier & Petit.

Agents demandés

Pour la vente par toute la région

DES Bicycles ! Bicycles !! DES PLUS CÉLÈBRES MANUFACTURES

BICYCLES CLEVELAND NORMAN FACEMAKER WINCHESTER VANARD FLYER J'ai toujours EN MAGASIN les Instruments Aratoires si renommés de FROST & WOOD. MOISSONNEUSES LIEUSES, DAISY,

FAUCHEUSES simpl's et doubles, RATEAUX à cheval, CHARRUES de toutes espèces, CHARRUES d'acier, etc., etc., patrons divers. MOULINS à BATTRE, simples et doubles, qui battent et qui criblent.

Aussi: MARCHANDISES SÈCHES, ÉPICERIES, FERRONNERIES, MEUBLES DE SALON et de chambre à coucher.

BELLES COUCHETTES POUR \$300

Venez voir ! Venez voir !! JOSEPH GAGNON, marchand, 8 mai 99. 6m.

RUE RACINE, CHICOUTIMI.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL Rend le sommeil et l'appétit pour les invalides UN TONIQUE PARFAIT RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS

Vin de messe "SANT-NAZAIRE"

RECOMMANDÉ PAR SA GRANDEUR MGR LÉVÊQUE DE CHICOUTIMI

FABRIQUÉ SOUS LE PATRONAGE DE SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC QUI A CHARGÉ UN PRÊTRE DE SURVEILLER LA FABRICATION DE NOS

VINS LITURGIQUES Lisca cc certificat: Archevêché de Québec, 30 Nov. 1898. Le clergé pourra dorénavant se procurer du VIN DE MESSE parfaitement pur en s'adressant à MM. A. TOUSSAINT & CIE, Bas-Ville, Québec.

Nous nous sommes assurés de la manière dont il est fabriqué et nous nous faisons un devoir de le recommander tout particulièrement aux prêtres de l'Archidiocèse de Québec. L.-N. ARCH. DE CYRÈNE, Administrateur.

UN AUTRE TEMOIGNAGE

Mgr l'Archevêque de Québec EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE DE SA GRANDEUR, 1er MARS 1897

"Il y a déjà assez longtemps que je m'occupe de la question des vins de messe et que dans notre pays pour le saint sacrifice de la Messe. Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude. MM. A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à Messieurs les Curés du diocèse.

"Sous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres."

A. Toussaint & Cie 40 et 42 Rue St-Paul QUEBEC

L'Union Franco-Canadienne Association catholique et nationale d'assurance populaire à taux fixe et d'économie sociale. Incorporée en vertu des articles 3096 et suivants des Statuts Refondus de la P. Q.

Fondée le 1er octobre 1894 par M. l'Abbe E. Auclair, cure de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Approuvée et fortement recommandée par

TOUTS NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents.

Prés. Hon. et Haut Protecteur: SA GRANDEUR MGR PAUL BRUCHESI, Arch. de Montréal. Président Actif: Mr GUSTAVE LAMOIRÉ, Avocat, C. R., Montréal.

SECOURS AUX MALADES—En temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines, \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et de plus \$3.00 par semaine, durant douze autres semaines, lorsqu'il y a la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25.000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre.—La première semaine n'est jamais payable.

Caisse de dotation de \$500, \$1000 ou \$2000 SIÈGE SOCIAL: 73 RUE ST-JACQUES, - - - MONTRÉAL.

A.-R. HUDON, MARCHAND GENERAL Station d'Hebertville

BOIS DE PULPE, POTEAUX DE TÉLÉPHONE ET DE TÉLÉGRAPHIE, DORMANTS POUR CHEMIN DE FER, BARDEAU CEDRE, PERCHES ET LIQUETS DE CEDRE, MADRIERS ET BOIS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL.

AUSSI:

Foin, paille, lard, bœuf, beurre, oeufs, etc., etc.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

FEUILLETON

Les ouvriers

No. 12

XV

AVIS.

Ce dernier sujet, qui fut le plus longuement et le plus solidement commenté, amena tout naturellement l'oncle à dire deux mots en passant de la distance présumée des étoiles, des vices constatés de l'ammoriaque de soude, des quatre plus grandes victoires de l'empereur Napoléon, du mérite des romans et d'un moyen de désinfecter les excréments humains, sur le point d'être inventé. De là il se rattachait déjà à un sujet de philosophie, quand madame Madré et sa fille entrèrent.

—Qu'est ce jeune fat que tu viens de m'envoyer ? dit la première en s'étendant à demi sur un sofa ; il pue le jésuite d'une lieue.

—Ma mie, répondit l'oncle avec gravité, je n'en puis dire ni bien ni mal. Je le vois pour la première fois, comme toi, et comme toi je soupçonne que c'est un jésuite en robe courte.

—Il a failli m'asphyxier avec ses phrases sonores et son ton hypocrite. Je t'en prie, une autre fois épargne-moi de semblables visites.

—Les neveux te diront que j'ai été moi-même surpris par cette visite extraordinaire, et qu'il m'a été impossible de me tirer d'embarras autrement que je ne l'ai fait. —Je vous le répète, neveux, défiez-vous de ces commis-voyageurs en charité ; ce sont presque toujours des jésuites.

—Qu'est ce qu'un jésuite ? demanda Claude naïvement.

—Fi donc ! dit madame Madré avec dégoût.

—Horreur ! ajouta mademoiselle Irvina.

—Un jésuite, mon ami, reprit l'oncle avec solennité, c'est ce que nous appelons en d'autres termes un disciple de Loyola, comme aussi nous appelons les disciples de Loyola, jésuites. Ces deux expressions sont requies. Ainsi, quand tu entendas dire de quelqu'un c'est un jésuite, dis hardiment : voilà un disciple de Loyola ; et si devant toi on qualifie quelqu'un de disciple de Loyola, ne crains pas d'affirmer que cet homme est un jésuite. Je suis persuadé que le dictionnaire de l'Académie ne me démentirait pas.

L'oncle aspira une large prise, après cette définition savante.

—Je ne saurais dire la réputation que m'inspirent ces marchands de bonnes œuvres, reprit madame Madré.

—Rien ne t'obligeait à garder celui-là une minute en ta présence. Je puis t'assurer que je n'aime pas plus que toi les brocanteurs d'indulgences ; mais il m'est tombé comme un coup d'apoplexie. —Et tu as jugé bon de t'en décharger sur ta femme ?

—Ce fat, comme tu l'as si bien qualifié, est venu faire un appel à ma générosité ; il s'est dit membre d'une société de St-Vincent de Paul, que je me souviens fort bien d'avoir vu traiter sévèrement, très sévèrement par mon journal. La vraie histoire du Père de Terre Sainte. Moi, pour ne pas me laisser escroquer une nouvelle pièce de trente sous, j'ai jugé à propos de te l'adresser pour du vieux linge, dont il se dit fort avide ; bien persuadé que tu saurais mieux te débarrasser de lui que ton trop bon mari.

Ce compliment provoqua un sourire de madame Madré.

—Aussi l'avons-nous joliment éconduit, ta fille et moi. J'aime à croire qu'il ne sera plus tenté de revenir à la charge.

—Pauvre petite ! dit le papa, en attirant sa fille sur ses genoux ; je connais assez ton jugement pour être sûr que tu ne donneras jamais dans les panneaux de ces trafiquants de sacristie.

La grande fille embrassa son papa

et lui donna un gentil soufflet sur la joue.

—Ah ! la voilà donc qui te pardonne ! dit la mère en soupirant, comme si elle eût été déchargée d'un grand poids.

—Est ce que tu avais quelque chose contre ton petit papa, reprit le père ?

—Ma foi, oui, petit père ! reprit celle-ci en faisant sa moue la plus gracieuse, pendant qu'elle enroulait un coin de son mouchoir de poche.

—Quoi donc, quelle peine t'avons-nous faite ?

—Tu n'as pas voulu m'acheter une parure de brillants, comme celle de Stéphanie. . . . J'en ai pleuré toute la nuit. . . . Je n'irai plus en soirée.

—Mais, mon cher amour, ne t'ai-je pas dit que ton petit papa n'a point d'argent, que ses créanciers ne rentrent pas, et que depuis vingt ans il n'a été si à sec ?

—C'est égal, vois tu, je ne sortirai plus. Je n'irai plus en soirée. Je ne veux plus t'aimer.

—Oh ! non, petit cruelle, tu ne seras pas si méchante que cela. Je veux t'en ôter jusqu'à l'envie. Embrasse-moi.

La grande fille de quinze ans embrassa son papa d'un air de boudoir caressante.

—A la bonne heure ! nous ferons la paix comme cela. —Tiens, femme, voilà la clé ; prends ce qu'il faut dans mon tiroir, et n'y regarde pas de trop près. Je veux que la petite n'ait rien à envier à qui que ce soit ; m'entends tu ?

A cette heureuse nouvelle, mademoiselle Irvina se pendit au cou de son père.

—Voilà donc les avis que j'avais à vous donner, neveux, reprit l'oncle quand les deux femmes furent sorties ; ne déboursez jamais un sou en faveur de ces prétendues œuvres de charité, et faites vos efforts pour dépouiller votre rusticité. En ce dernier point, vous ne pouvez mieux faire que d'imiter cette chère petite enfant, qui est bien la mieux élevée qu'il y ait sur cette terre, quoique sa mère ait quelquefois l'air d'en douter. L'essentiel, ne l'oubliez pas, est de rester honnête homme, et de se défier des jésuites.

XVI

AUTRES AVIS.

Dans une obscure église de Paris, un vieux prêtre entra le quatorze octobre, à la chute du jour. Deux jeunes gens l'attendaient près de son confessionnal. L'un d'eux, le plus timide, avait dit à l'autre : Souviens-toi de la promesse que nous avons faite avant de partir ; nous avons juré de ne pas passer un mois sans nous confesser.

—Ce que je ferai avec un double plaisir, avait répondu l'autre, car c'est demain la fête de sainte Thérèse.

Pendant qu'ils attendaient leur confesseur, leurs yeux distraits se portaient parfois sur les raies visiteuses qui entraient dans l'église, la parcouraient assez ordinairement le moins de respect, ou s'agenouillaient un instant pour bientôt disparaître. Le bruit incessant du dehors contrastait avec le silence du dedans ; et ce calme intérieur à côté du tumulte offrait le simple et énergique emblème des deux principes que représentent la religion et le monde. La foi n'est-elle pas en réalité la chose inébranlable ici-bas, la seule garantie de paix et de sécurité ?

Peut-être les jeunes gens parlaient-ils, peut-être songaient-ils à des choses profanes, quand une femme vint se placer non loin d'eux. Elle tenait un cabas sous son bras ; sa mise était pauvre, très pauvre ; son âge paraissait être quarante ans environ, mais quelle physionomie abattue, la bouche de rides pirécocques, fêtrée par la douleur ! Bien qu'il fit presque nuit, les jeunes gens virent cela, parce que la femme se mit tout près d'eux, parce qu'elle se retourna bien des fois, et que tout en paraissant chercher autre chose, elle leur lança plus d'un regard furtif, qu'ils ne purent s'empêcher de remarquer. Ils observèrent en-

core qu'elle semblait prier plutôt qu'elle ne priait. Enfin ils crurent s'apercevoir qu'elle pleurait. Puis la nuit tomba, le vieux prêtre vint et d'autres pensées occupèrent l'esprit des jeunes gens. Pierre passa le premier, et fit sa confession. Comme la vie se mesure beaucoup plus sur les événements qui la remplissent que la sur l' longueur du temps, il lui semblait qu'un intervalle immense le séparait du jour où il se confessait pour la dernière fois au curé de Sombrey. Il avait peine à se retrouver dans la confusion de ses sentiments et de ses souvenirs. Il lui semblait qu'il n'était déjà plus le même ; que lui réservait l'avenir ?

Néanmoins, il exposa nettement l'état de son âme, et adressa ensuite cette question à son confesseur :

—Mon père, puis-je rester ? Croyez-vous que je ferai mon salut à Paris ?

—Mon enfant, répondit le prêtre, c'est à moi à vous le demander. Il est de fait que vous vous sauvez si vous le voulez : voulez-vous ?

—Où, mon père, je le veux.

—Mon ami, tant que vous pourrez répondre ainsi à la voix de votre conscience, tout ira bien. Vous avez reçu une excellente éducation chrétienne : suivez-en l'impulsion.

—Mais, mon père, on me dit que les dangers sont immenses à Paris : moi, je ne puis le croire. Je vois le mal et je le hais : l'impie et le libertinage me repoussent.

—Prenez garde pourtant : cette horreur diminuera. On se familiarise avec l'aspect et la pensée du vice : peu à peu, ses traits s'effacent, et l'on finit par aimer ce que l'on a haï. Voulez-vous garder jusqu'au bout cette précieuse horreur du mal ?

—Mais, mon père, on me dit que les dangers sont immenses à Paris : moi, je ne puis le croire. Je vois le mal et je le hais : l'impie et le libertinage me repoussent.

—Parlez, mon père, dit Pierre qui vit le prêtre hésiter.

—Surtout n'abandonnez jamais l'usage des sacrements. J'hésitais à vous le dire, parce que la classe à laquelle vous appartenez n'entend guère ce langage. Mon fils, il n'y a qu'une ancre pour retenir la nacelle au milieu des flots agités : c'est la confession.

—Et cette ancre, mon père, je ne la lâcherai pas.

—Mon enfant, faites cela, et vous vivrez !

Claude vint à son tour, et après avoir avoué les fautes qu'il avait aussi à se reprocher, il s'exprima en ces termes :

—Mon père, cet air me tue, je sens que je n'y puis vivre. Mon cœur répudie, il est vrai, le langage odieux qui retentit sans cesse à mes oreilles ; mais je connais ma nature faible et timide ; je craindrais de trébucher. Mieux vaut cent fois fuir le danger que de le braver.

—En cette question, mon enfant, vous êtes le meilleur juge. Avez-vous quelques ressources ailleurs ?

—A Paris, je gagne de l'argent : dans mon hameau, j'ai peine à vivre. Mais, mon père, le temps est bien court, et l'éternité ne finit pas. Dès mon enfance, j'ai été impressionné de cette vérité ; je craindrais de la voir s'affaiblir en moi. Comme un autre, je viendrais à bout de me faire illusion peut-être ; car, sans doute, parmi les jeunes gens qui m'entourent, beaucoup ont cru ce que je crois et aimé ce que j'aime.

—N'en doutez pas, mon enfant ; j'en ai vu des milliers descendre insensiblement dans l'incrédulité et dans le libertinage.

—Ce qui leur est arrivé pourrait m'arriver ; car je ne vauds pas mieux qu'un autre. Et alors, quel malheur ! Et quand je viendrais à bout de me tromper moi-même, d'étouffer ma conscience, le terme en serait-il moins là ? Mon père, on me l'a répété cent fois quand j'étais jeune : autre chose est d'oublier Dieu, autre chose est de s'en faire oublier. Je veux fuir.

—Et vous serez pauvre.

—Très pauvre, mon père.

—Ah ! c'est que la pauvreté, si belle et si digne en elle-même, a aussi des dangers dans le siècle où nous vivons !

—Je la connais de vieille date : nous avons vécu ensemble. J'ai longtemps mendié mon pain, et je ne recule pas devant la pensée de le mendier encore. Mais, mon père, n'est-il pas vrai que le temps passe et que l'éternité ne finit pas ?

—Rien de plus certain, mon enfant, et puissiez-vous ne jamais l'oublier ! Il me semble impossible que Dieu oublie le sacrifice que vous faites pour lui. Allez donc, partez, et que le Ciel vous bénisse !

XVII

UN INCONNU A UN INCONNU

—Mon cœur s'est réjoui et attristé tout à la fois, frère, à la lecture de ta lettre, ou plutôt de ton mémoire. Il est donc vrai que le nombre des patriotes sincères est petit ! Il est donc vrai que chaque jour nos rangs s'éclaircissent, et que la mort, la désertion et les prisons de l'ordre de chose nous enlèvent nos plus fermes soutiens et le meilleur de nos espérances ! Pourtant, frère, ne nous décourageons pas. Suppléons au petit nombre par la vigueur ; serons nos rangs ! je ne sais pourquoi, mais en lisant ta lettre si pleine de tristesse et de douleur, j'espérais encore ; c'est là mon caractère, le fond même de mon âme : espérer envers et contre tout ! Oui, l'arc en ciel est toujours pour moi dans les nuages. J'aime à braver la tempête : comme l'alcyon, je jette ma vie aux flots, et si un jour la vague me brise contre le rocher, je goûterai, ce me semble, quelque plaisir à expirer pour la cause sacrée qui fut l'idole de ma vie. . . .

—J'ai une joie intime à te voir calme dans la tristesse et fort au milieu des épreuves. R. nous a quittés : tant mieux ! Sa tête folle devait tout compromettre. B. branle au manche : son caractère est indéfini, mais il ne saurait nous trahir. Quant à M. le bourgeois, tu dois comprendre maintenant ce que je te disais un soir, rue d'Enfer : il a la langue d'une vipère et l'âme d'un traître ! Oh ! vengeance ! vengeance !

—Et pourtant ne désespérons pas ! Il y a, selon moi, une jouissance très douce et très pure à sentir peser sur soi un fardeau lourd ; on se dit : Je plie et ne romps pas. Frère, ne te laisse pas abattre. Crois-en à l'instinct prophétique qui te parle par ma plume : les grands jours vont luire ! Il se peut que nous soyons broyés dans la tourmente ; mais qu'importe, si notre esprit reste et si notre œuvre s'accomplit !

—Oui, il me semble que, du fond du sépulcre, nos mânes tressailleraient, quand le soleil de la liberté luira pur et sans nuages. Moi qui t'écris du fond d'un cachot, je lis tout cela dans le ciel, non pas dans le ciel étoilé que tu vois en plein et que je ne vois qu'à la dérobée, mais dans mon ciel idéal, dans cette tente bleue que me fait l'espérance. Arrière ceux qui traignent l'arrière ceux qui doutent ! Honte à ceux qui fuient ! Mais malédiction mille fois à ceux qui trahissent ! . . .

—... Mon voyage avait été heureux. J'avais pu vivre, rencontrer des amis, raffermir des tièdes, gagner des recrues, des traitres. Puis, me trouvant sans ressource j'ai voulu dégraisser un certain marchand d'hommes qui m'avait déjà vu quelque part. . . . Nos aides ont été gauches. Le muet seul a bien joué son rôle, et court les champs. Pour moi, je philosophe maintenant, et mon cours doit durer quelque années ; après quoi je courrai te serrer dans mes bras, et me remettre à l'oeuvre.

—Le fruit de mon voyage est cette conviction profonde : la bourgeoisie est aveugle et court à sa perte ; elle bat en brèche, par la haine ou le dédain, la religion qui est le seul point d'appui de la propriété ; ces bons gobe-mouches ne voient pas que l'ordre matériel ne peut se soutenir par lui ; ils tombent d'eux-mêmes dans le panneau.

(à suivre)

De Montréal Pour un Sou. TAPISSERIES. G. A. HOLLAND & FILS. 2411 Rue Ste-Catherine MONTREAL.

ARGENT A PRETER. WALLACE COLLEGE. 42, Mountain Hill QUÉBEC.

VOITURES A VENDRE. Aimé Boily MAITRE-CHARRETIER. Avenue Bégin et Rue St-François-Xavier Chicoutimi.

MEUBLES et Matelas. PAPERIE, Enveloppes, etc., etc. PATENTES. REMINGTON TYPEWRITERS.

Pour Contracteurs. BOYAUX, CIMENT, Briques à Feu. F. Hyde & Co., Montréal. VIN SAINT-LEHON

RENOVATEUR PARISIEN DE CHEVEUX. LUBY. POUR LES CHEVEUX. PROFITEZ-EN.

Vous avez une occasion unique d'acheter A bon marche Allez chez P. H. BOILY. Vous trouverez la plusieurs sortes de marchandises Dont on veut se défaire VENDUES A REDUCTION.

Spécialités ! Epicerie, Ferronneries. NOUVEAU MAGASIN EN FACE DU CHATEAU SAGUENAY.

Le tout a bon marché CHEZ : Thomas Cote, EN FACE DU CHATEAU SAGUENAY.

La fonderie Bergron A EN MAINS LES PLUS BEAUX MODELES ET FAIT LES MEILLEURS POELES. Qui soient fondus dans la province de Québec.

ROGER BERGERON, Fondateur et forgeron. RUE RACINE, CHICOUTIMI.

FUMEZ LES CIGARETTES

High life-10c
Vice-Roy-10c
Bouquet-5c

LE PAQUET
Chaque paquet contient 7 cigarettes

VENTE AU COMMERCE PAR
COTE, BOIVIN & CIE
CHICOUTIMI

MORTS ET VIVANTS

Sous ce titre, le journal Le Manitoba public le magistral et très judicieux article qui suit :
"C'est à croire que nous vivons dans le pays du rêve !
"Savez-vous qui nous a enlevé nos écoles, nous a privés de l'usage officiel de notre langue ?
"Vous aviez cru jusqu'à présent que c'étaient MM. Greenway, Martin, Sifton et leurs acolytes ?
"Vous croyiez cela sur la foi des documents officiels, sur l'affirmation de Mgr Taché et de tant d'autres, sur le témoignage de votre propre observation.
"Erreur, que tout cela, néanmoins, d'après "l'Echo" du gouvernement de Winnipeg.
"Ce n'est pas M. Greenway qui a, en 1890, comme chef du gouvernement, mené la campagne contre nous et fait passer les lois de malheur. C'est M. Norquay !
"Le pauvre Norquay, alors sous quatre pieds de terre depuis l'année précédente.
"N'importe, les cendres de Norquay, mort en 1889, sont responsables du mal fait en 1890, UN AN APRES.
"Voilà ce qu'il en coûte de mourir trop tôt ! Des adversaires, montés au pouvoir par la trahison, font toute espèce de bêtises, et on trouve des pleutres assez serviles et assez dénués d'honneur et de dignité pour les en soulager en bouclant ces mêmes bêtises sur le dos de leurs prédécesseurs partis pour l'autre monde.
"Dites donc ! votre M. Greenway, vos MM. Martin et Sifton sont-ils des hypnotisés, des inconscients, faisant le mal aveuglément, sans pouvoir réagir contre le sort qui les fait se promener tragiquement dans notre monde politique ?
"Car, enfin, le fait brutal est là. Vos trucs et vos cabrioles ne le changeront pas. C'est un gouvernement LIBERALE qui ont voté la loi scolaire contre laquelle nous nous débattons. Ce gouvernement était le même qu'aujourd'hui celui de M. Greenway.
"Ah ! vous dites que M. Greenway n'a fait qu'exploiter un champ déjà ensemencé par M. Norquay.
"Supposons que vous disiez vrai ! Il vous faut avouer que Greenway est un jardinier qui n'a pas ménagé ses peines pour faire lever le grain de semence mis en terre, à ce que vous prétendez, par M. Norquay.
"En effet, ce grain était enfoui très profondément depuis huit ans. Depuis huit ans, nous n'en voyions poindre aucun vestige ; nous avions la paix et la sécurité.
"Mais voici le Greenway qui arrive, et promptement, il déballe le terrain, il arrose et cultive tellement bien la pauvre plante qu'elle donne des fruits abondants, volumineux, mais violemment amers, et dont, pourtant, "l'Echo" du gouvernement de Manitoba fait ses délices.
"Supposons, encore un coup, que M. Norquay et d'autres aient jadis fait des équipées répréhensibles. Quelle position faut-il prendre ?
"Certes, il faut le blâmer, et blâmer ainsi ceux qui l'auraient imité depuis.
"Nous ne sommes pas les apologistes des fautes qui ont pu être commises autrefois. Seulement, entre un mort qui ne peut plus rien contre nous, et un vivant, qui s'affirme aussi résolu, aujourd'hui qu'hier, de nous molester, nous nous occupons du vivant, laissant le mort au soin de l'histoire.
"Le fait que d'autres ont pu méditer contre nous, autrefois, de mauvais desseins n'aboutit pas à ceux qui non seulement ont conspiré contre nous, mais nous ont infligé des blessures cuisantes qui nous font encore souffrir.
"l'homme qui nous tient sous son talon depuis dix ans, c'est M. Greenway.

"M. Greenway est coupable, quelle que soit, du reste, la responsabilité des autres. C'est lui, et non pas les autres, qui vient nous demander un renouvellement de bail au pouvoir. Nous avons notre vote pour lui ; signifier notre déplaisir ; il faut en profiter. Il faut le faire déguerpir ; il faut lui faire sentir notre indignation et notre réprobation.
"Beau moyen, en vérité, de revendiquer nos droits, et de proclamer notre attachement aux choses sacrées qu'on nous a enlevées que de nous amuser à faire le procès d'un mort et à laisser jouir en paix de ses rapines le spoliateur, très vivant et très actif, de nos biens et de nos privilèges !
"Non, la question n'est pas au jourd'hui de savoir si Norquay a fait du mal ; Norquay est mort. Greenway vit ; il veut rester au pouvoir pour continuer et consommer son œuvre scélérate. C'est ce vivant qu'il faut juger et punir."

ACADIENS ET CANADIENS-FRANÇAIS

Nos lecteurs connaissent les doléances que l'Evangeline, organe des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, s'est permise sur l'oubli des Canadiens français. Ces doléances ont provoqué les justes et légitimes protestations que nous allons reproduire.
Prétions d'abord l'oreille au Courrier du Canada.
"l'Evangeline", de Weymouth, irritée sans doute par les nombreuses injustices dont ses compatriotes sont les victimes, depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, se plaint de ce qu'elle appelle l'indifférence des Canadiens-français pour les Acadiens.
"Pour notre part, nous n'admettons pas que ce reproche soit fondé.
"Nous avons toujours suivi avec intérêt et nous avons toujours encouragé d'une bonne parole tout ce qui paraissait intéresser les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse.
"Nous ne cessons de réclamer la reconnaissance des droits de nos compatriotes de là-bas en matière de représentation aux Communes et au Sénat et nous y avons applaudi chaque fois qu'ils ont été reconnus.
"Nous pourrions être francs nous devons dire que les Acadiens ne sont pas toujours d'accord dans leurs revendications, et "l'Evangeline" n'est peut-être pas sans reproche, sous ce rapport. Ainsi depuis deux ans, les Acadiens ont certainement perdu du terrain et "l'Evangeline" n'a pas, que nous sachions, protégé bien fort.
"l'hon. M. Arsenault, nommé au Sénat par les conservateurs, a été remplacé par un anglais.
"On a essayé de se reprendre en demandant la nomination d'un sénateur acadien pour la Nouvelle-Ecosse, mais l'effort n'a pas réussi.
"On n'a pas été plus heureux lorsqu'il s'est agi de nommer un sénateur pour le Nouveau-Brunswick.
"Enfin, il y avait une position de juge à donner à l'île du Prince-Edouard et M. Blanchard, qui aspirait au banc, a été écarté pour faire place à M. H. C. McDonald.
"La presse acadienne est-elle unanime à protester ? Nous aimerions à le savoir.
"l'élément acadien est assez fort pour se faire respecter quand il voudra se tenir uni.
"Ecoutez maintenant Jules Saint-Elme qui prend la parole dans le Phoenix, de Sherbrooke :
"l'Evangeline, de Weymouth, Nouvelle-Ecosse, est un des plus vibrants porte-voix de nos frères acadiens, dans les provinces maritimes. Il a, toutefois, pour jouer comme il convient ce noble rôle, le regrettable défaut d'être attaché un peu plus que de raison à la fortune d'un des deux grands partis politiques.
"Nous le surprenons à se plaindre, dans un récent numéro, de ce que la presse française de la province de Québec ne supporte pas assez vigoureusement les acadiens français dans leurs légitimes revendications politiques et sociales ; qu'elle semble se soucier moins du sort de ses frères par le sang que de celui d'étrangers.
"Je tiens, pour moi, à enregistrer contre cette accusation un protest énergique. Lorsqu'il s'agit, il y a quelques mois, pour le gouvernement fédéral, de choisir des remplaçants aux sénateurs décédés Arsenault, Adams et Macfarlane, des provinces maritimes, j'ai, pour ma part, mené royalement la lutte en faveur du choix d'un acadien français comme titulaire au siège de feu l'honorable M. Arsenault, au moins. Je me souviens même d'avoir plaidé de concert avec le Courrier du Canada et le Triphon, et avec des velléités d'appui de la part de la Patrie. Mais celle-ci s'est bientôt éclipmée, devant "la raison d'état".
"Après qu'on eût, sans cérémonie, frustré la race française du siège de M. Arsenault, nous nous sommes rabattus sur celui de M. Macfarlane, puis, celui de M. Adams. Peine perdue. MM. Laurier et Tarte ont tout livré quand même à la goustonnerie de leurs collègues anglais.
"Quel spectacle nous a donné la presse acadienne-française en cette affaire ? Pendant que le Manitoba acadien et l'Impartial, à tendances conservatrices, réclamaient énergiquement les droits acquis des leurs, le Courrier des Provinces Maritimes et l'Evangeline, à foi libérale, ne plaignaient que mollement et balaisèrent bientôt pavillon, afin de ne pas créer d'ennuis à leur parti.

"I nous a manqué cette unité qui eût été triomphale. Et c'est ainsi sur toute la ligne. Les excès de parti-pris ruinent notre influence française, en la faisant se détruire elle-même.
"Alors de nous rallier sous un drapeau commun, quand il s'agit de revendications de haute importance nationale ou religieuse, nous nous rangeons en deux camps opposés, comme des frères ennemis. Les éléments étrangers contournent tranquillement l'arc-en-ciel où nous sommes à nous anéantir, s'emparant de la fonderie sans coup férir ; puis, ils nous tiennent à distance.
"Quand donc un patriotisme sincère, convaincu et agissant, réussira-t-il à nous faire abhorrer ce jeu de dupes et à renoncer pour tout de bon ?
"JULES SAINT-ELME"

Le vrai bon chemin

Sous ce titre, le Manitoba reproduit le petit article que nous traduisions l'autre jour du journal The Review, et par lequel Arthur Preuss faisait la leçon aux jeunes Canadiens français des Etats-Unis qui négligent ou qui rougissent d'apprendre la langue paternelle. Puis notre confrère manitobain émet les patriotiques observations qui suivent :
"l'homme qui parle ainsi n'est pas le premier venu. M. Preuss n'est ni un visionnaire, ni un chauvin, ni un visionnaire ; c'est un écrivain sérieux et consciencieux. "The Review" a une influence considérable ; son directeur le sait et il faut que le mal soit sérieux pour qu'il dise : le français disparaît graduellement comme langue populaire dans l'ouest américain.
"Ce incident montre une fois de plus qu'il ne faudrait pas, et très sérieusement, dans la province de Québec, d'envoyer l'émigration canadienne-française dans la république voisine. Un grand nombre de nos pauvres Canadiens se jettent quatre à quatre sur la langue anglaise, dès qu'ils ont

était un maître en théologie catholique, constata bientôt par lui-même le véritable état de choses existant dans le pays confié à sa juridiction, et il en résulta la complète déconvenue de ceux qui avaient voulu faire de ses fonctions un moyen de propager leurs opinions particulières. La condamnation formelle des principes de ces hommes par le St-Siège est l'un des résultats de l'établissement de la délégation qui les avait tant réjouis et de laquelle ils attendaient si pleine satisfaction.
"l'histoire de la délégation apostolique, sera encore plus parfaitement mise au courant des véritables conditions qui existent ici, des traits caractéristiques réels d'hommes qui font de bruyantes protestations de loyauté à l'Église ; et plus Rome connaîtra ce qui est, le mieux ce sera pour la religion au Canada.
"l'histoire de la délégation apostolique, sera encore plus parfaitement mise au courant des véritables conditions qui existent ici, des traits caractéristiques réels d'hommes qui font de bruyantes protestations de loyauté à l'Église ; et plus Rome connaîtra ce qui est, le mieux ce sera pour la religion au Canada.
"l'histoire de la délégation apostolique, sera encore plus parfaitement mise au courant des véritables conditions qui existent ici, des traits caractéristiques réels d'hommes qui font de bruyantes protestations de loyauté à l'Église ; et plus Rome connaîtra ce qui est, le mieux ce sera pour la religion au Canada.

ENFIN ! C'est fini

Nous lisons dans le Quotidien de Lévis :
Dieu soit loué !
La session parlementaire la plus stérile en bonnes actions, la moins profitable et la plus coûteuse, la plus longue dont il soit fait mention dans les annales du parlement, est terminée.
Ce que c'est qu'une chambre sous tutelle, qui se révolte contre l'autorité qui la subjugue !
La session a commencé le 16 mars, et a duré cinquante jours.
Et le résultat de cette longue session ?

Malgré qu'il n'ait pas fallu beaucoup de temps pour expédier toute la vilaine besogne du gouvernement à la lune ou ailleurs, et que ce dernier ait même abandonné le projet insensé de la réforme du Sénat, la session a duré cinquante jours !
Ce que c'est qu'un gouvernement sous la tutelle du Sénat, un gouvernement qui se croit grand et qui est tout petit ; un gouvernement qui veut tout faire et qui ne fait rien... de bon.
Heureusement, qu'il y a un homme qui le tient courbé.
Il se convire de ridicules ce qui est un mal, évidemment ; mais ce n'est pas le pire des maux.
Si on lui lâchait bride, il ajouterait au ridicule des sottises déplorables.

MONSIEUR CLOUTIER

Le Rosaire, revue publiée à St-Hyacinthe par les révérends pères dominicains, rend au nouvel évêque des Trois-Rivières, l'hommage qui lui est dû :
"l'Est des prêtres dont la prédestination à l'épiscopat éclate, pour ainsi dire, aux regards, que la voix du peuple désigne longtemps à l'avance, et infailliblement, comme futurs pasteurs. Si d'autres les égalent ou les surpassent par la transcendance du talent, seuls ils possèdent ces qualités diverses qui font pressentir l'élection divine, qui permettent de prévoir que Dieu

"Doux et ferme, n'est-ce pas là ce que je lis dans les armes du nouvel évêque : Dulcis melle fortius leone ? Sa physionomie nous révèle donc les deux qualités maitresses de son âme.
"l'Inflexible dans les principes, dans les traditions doctrinales, prêt à l'attaque ou à la défense pour sauvegarder les droits imprescriptibles de la religion, Mgr Cloutier sera toute charité pour les personnes. Les grands cœurs ne savent s'irriter que contre le mal. Dans les luttes les plus ardues, ils croient assez en la justice de leur cause pour ménager leurs adversaires. Ce respect des personnes montre tout leur désintéressement et accroît beaucoup leur influence.
"l'Énergie de l'esprit et des convictions profondes de son ancien évêque, Monseigneur Cloutier gouvernera la vieille église des Trois-Rivières avec le même zèle apostolique et l'édifiera également par la vertu.

M. Chesnelong

M. Chesnelong, le grand orateur catholique, est mort samedi, 22 juillet, à Orthez (Basses-Pyrénées), dans sa 80<sup>e</sup> année.
Ce fut un vaillant défenseur de nos libertés religieuses au service desquelles il mit toujours son éloquence.
On attendait au 7 août, à Lourdes, au Congrès eucharistique, sa chaude parole, que l'âge n'ôte pas : M. Chesnelong l'avait promis ; mais les progrès de la maladie de cœur dont il était atteint firent redouter aux médecins les efforts d'un grand discours, et on lui demanda d'y renoncer.
"l'âge n'ôte pas, écrivait-il, je serai présent."
Il sera présent comme tous ceux qui n'ont pas rougi du Christ sur la terre, et que le Christ confesse devant son père.
Dans toutes les questions religieuses, il prit la parole avec la flamme qu'on sait, il fut notamment "le plus énergique et le plus éloquent des contradicteurs de Jules Ferry dans les lois odieuses contre l'enseignement." Ce sont à des titres précieux à la mort. — La Croix.

Un adoucissement

L'irritation de poitrine disparaît en prenant une dose de BAUME RHUMAL.

A travers Chicoutimi

M. l'abbé V.-A. Huard est revenu à Québec d'un voyage dans l'est des Etats-Unis. Il sera de retour à Chicoutimi samedi prochain.
Combien de fois, ces années dernières, n'ai-je pas entendu dire qu'il serait le prochain évêque de Trois-Rivières ! Son nom se présentait tout d'abord, quand, dans l'intimité, l'on parlait du grand âge de Mgr Laféche et l'on se demandait quel serait son successeur.
"Le vieil évêque lui-même ne pensait pas autrement. De bonne heure, il avait su discerner en M. Cloutier l'homme de l'avenir. Pour le mieux préparer à la mission souveraine que, selon lui, la Providence l'appellerait un jour à remplir, il l'avait mis à des postes d'honneur...
"mourant, il lui avait confié ses dernières volontés ; il lui avait exprimé qu'il était l'êlu de son cœur !
"l'Esprit de Dieu a ratifié le choix du saint vieillard.
"... Monseigneur Cloutier a un extérieur à la fois sympathique et imposant. Il est d'une parfaite distinction de manières, grave, digne, avec ce je ne sais quoi d'aisé, de simple, que ne donne pas la politesse mondaine, qui vient de source plus pure et plus élevée. Sa physionomie est expressive. L'on voit rarement figure plus noble, plus régulière. Le front est de l'ampleur, le regard est vif et fin. Cette figure, elle respire l'énergie, elle annonce un caractère fortement trempé. Un air de bonté donne à ses traits ce charme spécial auquel nul ne résiste.

M. Geo. Demers, gérant de l'assurance de Montmagny

contre le feu était de passage ici dimanche dernier. M. Demers est venu ici pour régler la réclamation de M. Franc. Gauthier, du Poste St-Martin, dont la maison a été incendiée dernièrement. M. Gauthier est très satisfait de cette compagnie qui compte un grand nombre d'assurés ici.
Nous apprenons avec plaisir que les travaux de construction de l'Ecole commerciale à St-Jérôme du Lac St-Jean avancent rapidement.
M. le professeur Renaud en prendra possession au commencement de septembre prochain et les classes s'ouvriront le 11 du même mois.
Le local lui permettra cette année de prendre un plus grand nombre d'élèves que par le passé, tant externes que pensionnaires.
Avis donc à ceux de nos lecteurs qui désirent faire suivre à leurs fils un cours commercial pratique, où ils acquerront nombre de connaissances utiles et même absolument nécessaires à la vie.

Nous désirons informer les marchands de notre région que notre Cargaison de

MELASSE BARBADE
Sera valtée sur le quai du gouvernement à Chicoutimi vers le
15 aout prochain
LA QUALITE
cette année est encore SUPERIEURE
Nous sommes prêts a prendre les ordres des maintenant
COTE, BOIVIN & CIE

Le délégué apostolique

Le Casket d'Antigonish croit comme nous que l'établissement d'une délégation apostolique au Canada aura pour résultat définitif la gloire de Dieu et le bien de son Eglise. Voici ce qu'il en disait le 20 juillet, par cet article dont nous empruntons la traduction au Mouvement catholique :
"Les catholiques canadiens ont tout lieu d'être satisfaits de l'établissement de la délégation. Il est vrai que son institution, à l'heure actuelle, est peut-être due aux importunités de certaines personnes qui visent à toute autre chose que le bien de la religion. Il peut même se faire que, pendant un temps, le nouvel ordre de choses s'adapte aux fins poursuivies par ces personnes. Mais ce qui est de certitude positive, c'est qu'en définitive, l'établissement de la délégation contribuera à la gloire de Dieu et au bien de son Eglise.
"l'histoire de la délégation apostolique aux Etats-Unis nous en fournit un exemple frappant. Son institution fut une concession à l'école, qui, dans ce pays, entretenait des opinions ridicules sur le devoir d'obéissance des prêtres à l'autorité épiscopale et qui s'efforçait à amoindrir l'obligation de pourvoir à une éducation catholique pour les enfants catholiques. Pendant un temps, l'école prit la délégation sous son aile et retira plus ou moins d'encouragement de sa manière d'agir. Mais le délégué, qui, bien que ne connaissant rien d'abord de ce milieu,

Piètres résultats !

Les incidents qui se sont produits ont fait baisser le respect des hommes publics et le niveau moral du public.
Il n'y avait pas eu à la session qu'il vient de finir une main capable de maintenir les traditions qu'on se fait respecter un Macdonald, et un Thompson.
Les ministres ont été impolis, très impolis, polissons même, envers les députés, et les députés, dans leurs discours, se sont abaissés au point de faire même rougir l'Auguste d'un cirque.
Les débats portent l'empreinte de la trivialité, même à ce point que ce serait un déshonneur pour le pays et une insulte au peuple que de livrer à la publicité certaines expressions dont certains discours sont émaillés.
La chambre a perdu l'estime de la nation. Et, pour de nouveau gagner l'estime perdue, il faudra l'oeuvre du temps avec tout le bon vouloir des députés.
Les débats n'ont pas été longs, excepté la discussion du discours de trône. Et ce sont les ministres eux-mêmes qui ont prolongé la discussion.
Le budget a été voté rapidement, ainsi que les estimés.
Il n'a fallu qu'une semaine pour voter les subsides de chemins de fer. Il n'en a pas fallu plus long pour le bill de redistributions. Les bills du plébiscite, des "Jobs" du Yukon n'ont pas pris plus de trois ou quatre discours.

leur confèrera, tôt ou tard, la plénitude du sacerdoce.

"Monseigneur Cloutier fut un de ces prêtres là.
Combien de fois, ces années dernières, n'ai-je pas entendu dire qu'il serait le prochain évêque de Trois-Rivières ! Son nom se présentait tout d'abord, quand, dans l'intimité, l'on parlait du grand âge de Mgr Laféche et l'on se demandait quel serait son successeur.
"Le vieil évêque lui-même ne pensait pas autrement. De bonne heure, il avait su discerner en M. Cloutier l'homme de l'avenir. Pour le mieux préparer à la mission souveraine que, selon lui, la Providence l'appellerait un jour à remplir, il l'avait mis à des postes d'honneur...
"mourant, il lui avait confié ses dernières volontés ; il lui avait exprimé qu'il était l'êlu de son cœur !
"l'Esprit de Dieu a ratifié le choix du saint vieillard.
"... Monseigneur Cloutier a un extérieur à la fois sympathique et imposant. Il est d'une parfaite distinction de manières, grave, digne, avec ce je ne sais quoi d'aisé, de simple, que ne donne pas la politesse mondaine, qui vient de source plus pure et plus élevée. Sa physionomie est expressive. L'on voit rarement figure plus noble, plus régulière. Le front est de l'ampleur, le regard est vif et fin. Cette figure, elle respire l'énergie, elle annonce un caractère fortement trempé. Un air de bonté donne à ses traits ce charme spécial auquel nul ne résiste.

Voir l'annonce dans une autre colonne.

Les bluets sont en extrême abondance dans le haut du Lac St-Jean. L'un de nos confrères prétend avoir rencontré sur sa route, le même soir, lors d'un voyage qu'il a fait de Roberval à St-Prime et à St-Félicien, plus de 80 voitures chargées de bluets. Il y avait en moyenne 20 boîtes de bluets dans chaque voiture. Le commerce de bluets est plus considérable que jamais en notre région.

Avez-vous bien lu nos récents articles sur le Vin des Carmes ? Ce vin est aujourd'hui le grand remède en usage dans les hôpitaux de Paris. Il faut dire que c'est une préparation excellente, composée sous la surveillance de l'Académie de Médecine et du gouvernement français.
Le Vin des Carmes sera bientôt sur le marché, et, dès la semaine prochaine, les agents de commerce se rendront à en faire la distribution aux médecins et aux pharmaciens.

Des travaux importants sont à se faire sur la rue St-François Xavier pour la pose de l'aqueduc. Les excavations aboutissent à l'avenue Bégin, et longent la propriété de M. Aimé Boily.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du chemin de fer du Lac St-Jean. Le train mixte du dimanche de Chicoutimi à Roberval, fera son dernier voyage dimanche prochain. Une transposition malheureuse se trouve dans les chiffres indiquant à quelle heure part de Québec l'express direct pour Chicoutimi, C'est 8.40 qu'il faut lire, et non pas 4.80. Cette erreur sera corrigée la semaine prochaine.

Les personnes faibles qui font emploi de vins médicinaux devraient se demander où est la garantie que ces vins sont de vrais toniques. La garantie est parfaite avec le Vin des Carmes. Pas de secret, pas de déception. Nous demandons comme faveur à tout le monde de prendre de ce vin et de le faire analyser.

Aux voyageurs
En voyage rien de mieux que d'avoir dans sa valise une bouteille de BAUME RHUMAL.

NAISSANCE

A Causpascal, comté de Rimouski, le 5 d'aout, l'épouse de M. Chs Grenon, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Henri-Joseph-Uldéric-Antonio. Parrain et marraine, M. Euclède Potvin et Mlle Alice Laverté.

Classe Commerciale

Le cours commercial le plus complet et le plus pratique, comprenant Français ; Anglais (conversation, correspondance etc) ; Tenue des livres ; Arithmétique ; Calligraphie (Nouveau cours d'écriture droite) ; Sténographie ou l'art d'écrire vite, etc., etc.
Pour plus d'informations, s'adresser à CHS P. RENAULT, Professeur.
St-Jérôme, Lac St Jean.

VIN DE SAINT-LEHON

Les Maisons Sulvantes DE MONTREAL, sont recommandées à nos lecteurs.

MEUBLES et Matelas

Que vous ayez besoin d'une chaise ou de 100 sets de chambre à coucher, adressez-vous à RENAULT KING & PATERSON, 636 St. Jean, Chicoutimi.

PAPETERIE, Enveloppes, etc., etc.

PATENTES BREVETS D'INVENTION OBTENUS DANS TOUS LES PAYS

REMINGTON TYPEWRITERS

Pour Contracteurs

CHERRY CHOCOLATE